



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-104441>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-104441**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : PARIS TERRES D'ENVOL

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : FINALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN GYMNASE ET DE SON PARVIS A DUGNY

Description : Le marché public comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Paris a accueilli les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. La Seine-Saint-Denis a accueilli la majeure partie des installations olympiques (village des athlètes, stade olympique, centre aquatique, village des médias...), lesquelles participant ainsi au renouveau de cette partie de l'Île-de-France longtemps restée à l'écart du développement et de la richesse de la capitale. Positionné dès le départ de la candidature comme site d'accueil du centre des médias et de plusieurs installations olympiques, le site de Dugny-Le Bourget accueille quant à lui un cluster des médias, comprenant : - en situation olympique : le centre principal des médias (MPC), un village des médias à Dugny pour l'hébergement des journalistes et deux sites de compétitions temporaires : le tir et le Volley-Ball. - en héritage territorial : la modernisation du parc des expositions, l'aménagement du village des médias en quartiers d'habitation à Dugny, le réaménagement du parc sportif du Bourget, la réalisation d'un franchissement de l'A1 et l'aménagement de l'ex RN2. Le Cluster des Médias est réalisé dans le cadre d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) dite « ZAC CLUSTER DES MEDIAS » créée par l'Etat le 30 mars 2018 et aménagée par la SOLIDEO. A Dugny, le Village des Médias conçu dès l'origine dans sa configuration Héritage, a été occupé temporairement par les journalistes et techniciens des médias pendant les JOP, et ensuite réadapté à la marge pour accueillir de nouveaux habitants. Le Village des Médias est constitué de trois quartiers habités, et équipés pour répondre à la fois aux besoins des nouveaux habitants et des quartiers existants. Il abritera des commerces, un groupe scolaire, une crèche, un gymnase, et se situera en lisière de l'Aire des Vents. Le gymnase et son parvis d'accès, positionné à l'extrémité Sud-Est du Village des Médias, fera le lien entre le

nouveau quartier et la Comète. Visible depuis la RD50, il marquera l'entrée du Parc Départemental de l'Aire des Vents. Afin de répondre aux ambitions olympiques, l'opération de construction du gymnase et de son parvis d'accès, portée par l'EPT Paris Terres d'Envol, respectera l'ensemble des engagements des ouvrages olympiques. Les candidats sont informés dès à présent que l'opération respectera notamment : - Les objectifs spécifiques en matière d'excellence environnementale, - Les objectifs en matière d'utilisation du BIM (Building Information Modeling), - La charte en faveur de l'emploi et du développement territorial pour les opérations de construction liées à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, - Les objectifs en matière d'accessibilité détaillés dans la charte accessibilité : cette charte a pour objectif d'intégrer au plus tôt les exigences d'accessibilité portées par les JOP 2024, aussi bien pendant l'événement que pour l'Héritage du projet, - Les objectifs en matière de sécurité : l'annexe portant sur la sécurité rassemble l'ensemble des demandes sur la sécurité concernant les ouvrages olympiques, aussi bien pendant les études que pendant la phase chantier, - Les objectifs en matière de chantier et de logistique propre, - Les objectifs en matière de clauses sociales avec une obligation de 10% d'heures d'insertion. Le présent projet constitue un lot de la ZAC du Cluster des Médias. A ce titre, il devra respecter également les objectifs spécifiques de la ZAC et en particulier : - La fiche de lot correspondante, - Le cahier des limites de prestations techniques (CLPT), - Le règlement d'organisation des chantiers de la ZAC, - La charte de communication de chantier propre à la ZAC. L'EPT PARIS TERRES D'ENVOL, maître de l'ouvrage de l'opération, a conclu un marché public de conception-réalisation afin d'ériger ce gymnase et son parvis. Au motif de difficultés rencontrées dans l'exécution des travaux, PARIS TERRES D'ENVOL recherche un opérateur pluridisciplinaire capable de mener à bien l'achèvement de ladite opération dans les délais impartis

Identifiant de la procédure : 87f61541-6208-4535-bb4a-89e47f53068c

Identifiant interne : EPT 2528

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45212222 Travaux de construction de gymnases

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45212222 Travaux de construction de gymnases

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La consultation référencée Ept 2528 relative à la finalisation des travaux de construction d'un gymnase et de son parvis à Dugny est déclarée sans suite par le pouvoir adjudicateur au motif d'une redéfinition nécessaire des éléments du projet de construction dudit gymnase

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : FINALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE ET DE SON PARVIS A DUGNY

Description : Le marché public comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Paris a accueilli les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. La Seine-Saint-Denis a accueilli la majeure partie des installations olympiques (village des athlètes, stade olympique, centre aquatique, village des médias...), lesquelles participant ainsi au renouveau de cette partie de l'Ile-de-France longtemps restée à l'écart du développement et de la richesse de la capitale. Positionné dès le départ de la candidature comme site d'accueil du centre des médias et de plusieurs installations olympiques, le site de Dugny-Le Bourget accueille quant à lui un cluster des médias, comprenant : - en situation olympique : le centre principal des médias (MPC), un village des médias à Dugny pour l'hébergement des journalistes et deux sites de compétitions temporaires : le tir et le Volley-Ball. - en héritage territorial : la modernisation du parc des expositions, l'aménagement du village des médias en quartiers d'habitation à Dugny, le réaménagement du parc sportif du Bourget, la réalisation d'un franchissement de l'A1 et l'aménagement de l'ex RN2. Le Cluster des Médias est réalisé dans le cadre d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) dite « ZAC CLUSTER DES MEDIAS » créée par l'Etat le 30 mars 2018 et aménagée par la SOLIDEO. A Dugny, le Village des Médias conçu dès l'origine dans sa configuration Héritage, a été occupé temporairement par les journalistes et techniciens des médias pendant les JOP, et ensuite réadapté à la marge pour accueillir de nouveaux habitants. Le Village des Médias est constitué de trois quartiers habités, et équipés pour répondre à la fois aux besoins des nouveaux habitants et des quartiers existants. Il abritera des commerces, un groupe scolaire, une crèche, un gymnase, et se situera en lisière de l'Aire des Vents. Le gymnase et son parvis d'accès, positionné à l'extrémité Sud-Est du Village des Médias, fera le lien entre le nouveau quartier et la Comète. Visible depuis la RD50, il marquera l'entrée du Parc Départemental de l'Aire des Vents. Afin de répondre aux ambitions olympiques, l'opération de construction du gymnase et de son parvis d'accès, portée par l'EPT Paris Terres d'Envol, respectera l'ensemble des engagements des ouvrages olympiques. Les candidats sont informés dès à présent que l'opération respectera notamment : - Les objectifs spécifiques en matière d'excellence environnementale, - Les objectifs en matière d'utilisation du BIM (Building Information Modeling), - La charte en faveur de l'emploi et du développement territorial pour les opérations de construction liées à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, - Les objectifs en matière d'accessibilité détaillés dans la charte accessibilité : cette charte a pour objectif d'intégrer au plus tôt les exigences d'accessibilité portées par les JOP 2024, aussi bien pendant l'événement que pour l'Héritage du projet, - Les objectifs en matière de sécurité : l'annexe portant sur la sécurité rassemble l'ensemble des demandes sur la sécurité concernant les ouvrages olympiques, aussi bien pendant les études que pendant la phase chantier, - Les objectifs en matière de chantier et de logistique propre, - Les objectifs en matière de clauses sociales avec une obligation de 10% d'heures d'insertion. Le présent projet constitue un lot de la ZAC du Cluster des Médias. A ce titre, il devra respecter également les objectifs spécifiques de la ZAC et en particulier : - La fiche de lot correspondante, - Le cahier des limites de prestations techniques (CLPT), - Le règlement d'organisation des chantiers de la ZAC, - La charte de communication de chantier propre à la ZAC. L'EPT PARIS TERRES D'ENVOL, maître de l'ouvrage de l'opération, a conclu un marché public de conception-réalisation afin d'ériger ce gymnase et son parvis. Au motif de difficultés rencontrées dans l'exécution des travaux, PARIS TERRES D'ENVOL recherche un opérateur pluridisciplinaire capable de mener à bien l'achèvement de ladite opération dans les délais impartis

Identifiant interne : T-PA-1706671

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45212222 Travaux de construction de gymnases

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45212222 Travaux de construction de gymnases

Options :

Description des options : Le marché public comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Le marché public prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/11/2025

Durée : 7 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai d'exécution

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0000

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : CF95E873-E086-D5E3-8275EB65A29A09ED

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : PARIS TERRES D'ENVOL

Numéro d'enregistrement : 71802

Adresse postale : Bp 10018

Ville : Aulnay Sous Bois

Code postal : 93601

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : BESCHIZZA Bruno

Adresse électronique : marchespublics@paristde.fr

Téléphone : 0148170280

Adresse internet : <https://www.paristerresdenvol.fr/>

Profil de l'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : CF95E89C-B09F-4DD1-7C513AD948234DAB

Adresse postale : 7, rue Catherine Puig (au niveau du 206, rue de Paris)

Ville : Montreuil

Code postal : 93558

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Télécopieur : 0149202099

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : CF95E8B7-01FE-2EC6-FED6553744F8CFA3

Adresse postale : 7, rue Catherine Puig (au niveau du 206, rue de Paris)

Ville : Montreuil

Code postal : 93558

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Télécopieur : 0149202099

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : cc69c029-f4d3-469a-9717-0b189867846f - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/09/2025 à 12:39

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/09/2025